



Déclaration UNSA Education

CTSD – 20/06/2019

Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Mesdames, messieurs les membres du CTSD,

Nous allons lors de ce CTSD de la deuxième phase des opérations de carte scolaire discuter des fermetures et nous l'espérons vivement des ouvertures de classes. Vous nous proposez lors de la 1^{ère} phase un discours prudent et donc vous proposez peu d'ouvertures au regard du nombre de fermetures. Vous annoncez que le CT de septembre ne ferme pas les classes. Nous souhaitons que celui-ci prenne cette direction. En effet, si des situations évoluent depuis février, nous pouvons lire que les écoles placées en fermeture conditionnelle comptent aujourd'hui un nombre suffisant d'élèves pour maintenir la classe.

Nous souhaitons que les règles qui ont permis d'élaborer la carte scolaire de février seront à minima les règles de celle qui nous occupe aujourd'hui :

- Le seuil des maternelles abaissé à 28 au lieu de 30.
- Les écoles à la limite -1, -2 voire -3 élèves avec lesquelles nous vous demandons d'être bienveillant.
- Veiller à la concurrence des écoles privées qui est bien plus présente qu'elle ne le paraît.
- Maintenir les PDMQDC tant que faire se peut et que les équipes souhaitent les voir maintenir.
- S'efforcer à maintenir ou augmenter les décharges de direction.

Nous nous attendons donc, pour donner suite aux fermetures de février, à voir de nombreuses ouvertures comme signe positif envoyé aux équipes qui attendent parfois avec impatience et stress cette décision qui permet de rééquilibrer les effectifs et d'organiser pédagogiquement les écoles pour une rentrée plus sereine.